



# COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

## PROCÈS-VERBAL N°10

Réunion électronique du 06 / 10 / 2025

**Présents :** MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, DE BURINE Luc, GAYFFIER Ludovic, AUBERT Philippe.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

### HORAIRES

| Catégories | Horaire Légal  | Plages Autorisées    |
|------------|----------------|----------------------|
| U7         | Samedi 10h00   | Samedi 09h30-11h00   |
| U9         | Samedi 13h30   | Samedi 12h30-15h00   |
| U11        | Samedi 10h00   | Samedi 09h30-11h00   |
| U13        | Samedi 13h30   | Samedi 12h30-15h00   |
| U15        | Dimanche 10h00 | Dimanche 09h30-11h30 |
| U17        | Samedi 15h00   | Samedi 14h00-16h00   |
| U20        | Samedi 15h00   | Samedi 14h00-16h00   |

**Horaire Légal :** C'est l'heure officielle qui est affichée, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.

**Horaire Autorisé :** C'est l'heure qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'heure autorisée est définie par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

**Horaire négocié :** C'est l'heure qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

### **Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :**

**Période Verte** : Jusqu'à J-21 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

**Période Orange** : De J-20 à J-13 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

**Période Rouge** : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.



En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

**Désormais les demandes de modifications de date et/ou heure des rencontres n'ayant pas accompli le parcours « demande + accord du club sollicité » dans le délai imparti seront rejetées par l'application de gestion. Les clubs recevront une notification de REFUS généré par l'automate. Nous invitons les clubs à suivre le cheminement des demandes et à anticiper le plus possible ces changements. Un appel téléphonique en amont entre clubs devrait faciliter le traitement.**

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

## TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **Rappel :**

Les tournois ou rencontres organisés avec des équipes étrangères doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Ligue (conformément à l'article 176 des Règlements Généraux).

Cette procédure s'applique également aux clubs invités à participer à des tournois ou des rencontres à l'étranger (conformément à l'article 179 des Règlements Généraux).

### **Demandes autorisation :**

Pour toutes les organisations les clubs se référeront aux éléments en ligne sous l'arborescence :  
PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS

Pour présenter les demandes d'autorisation de tournois, les clubs utiliseront et se référeront aux documents en ligne :

### **DECLARATION :**

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/09/Demande-autorisation-Tournoi-1.pdf>

### **REFERENCES :**

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/10/Reference-tournois-DDAF.pdf>

## U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.





**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr)

**Horaire de pratique :** Samedi 10h00.

**FONCTIONNEMENT DES PLATEAUX SAISON 2025-26 :** Le nombre d'équipes par plateau est fixé à 12, à raison de 3 équipes maximum du même club.

**CALENDRIERS :** Afin de garantir une stabilité des calendriers, les équipes engagées à la date du 11/09/2024 participeront aux 2 premiers plateaux programmés les 11 octobre 2025 et 8 novembre 2025.

Les engagements reçus au-delà du 11/09/2025 permettront l'affectation des équipes concernées à compter du 22/11/2025 sur les plateaux. Les équipes compléteront les places vacantes dans les différentes poules. La proximité géographique ne pourra être garantie.

**Retour Plateau U7 saison 2025/2026 :**

Se rendre dans FOOTCLUBS :

Rubrique Epreuve puis,

- Foot animation loisir
- Calendriers
- Agenda
- Sélectionner le Plateau et renseigner.

**POSSIBILITE DE COMMENTER EN QUELQUES MOTS LE DEROULEMENT DU PLATEAU**

## U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr)

**Horaire de pratique :** Samedi 13h30.

**Fonctionnement catégorie U9 :**

**Engagements des équipes :**

Les équipes sont engagées sur 3 niveaux de pratique au choix des clubs (Promotion, Espoirs, Bourgeons). Comme annoncé lors des réunions techniques du 16 Juin 2025, pour la phase Printemps, il sera mis en place un quatrième niveau de pratique (niveau Avenir). Les clubs y seront orientés au regard de la liste des clubs s'étant engagés sur les Niveaux U11 Promotion et/ou U13 Excellence.

**FONCTIONNEMENT DES PLATEAUX SAISON 2025-26 :** Le nombre d'équipes par plateau est limité à 8, à raison de 2 équipes maximum du même club.

**CALENDRIERS :** Afin de garantir une stabilité des calendriers, les équipes engagées à la date du 04/09/2025 participeront aux 2 premiers plateaux programmés les 11 octobre 2025 et 8 novembre 2025.

Les engagements reçus au-delà du 04/09/2025 permettront l'affectation des équipes concernées à compter du 15/11/2025 sur les plateaux. Les équipes compléteront les places vacantes dans les différentes poules. La proximité géographique ne pourra être garantie.

**Pour trouver vos calendriers :**

Vous rendre dans FOOTCLUBS :

Dans le menu choisir

- 1 Epreuves : championnats et coupes





- 2 Foot Animation et loisir
- 3 Calendriers par Epreuve
  - o Sélectionner une épreuve
  - o Afficher

Vous trouvez les calendriers

- o Agenda faites défiler la semaine souhaitée

Vous trouvez les plateaux dès fin de semaine.

### **Retour Plateau U9 saison 2025/2026 :**

Se rendre dans FOOTCLUBS :

Rubrique Epreuve puis,

- Foot animation loisir
- Calendriers
- Agenda
- Sélectionner le Plateau et renseigner.

**POSSIBILITE DE COMMENTER EN QUELQUES MOTS LE DEROULEMENT DU PLATEAU**

### **CALENDRIER DE L'ÉPREUVE**

↓ Télécharger

| Journée                 |           | Pratique                  |                        |                 |                  |
|-------------------------|-----------|---------------------------|------------------------|-----------------|------------------|
| Samedi 11 octobre 2025  |           | Classique                 |                        |                 |                  |
| Date - Heure            | Équipe(s) | Organisateur              | Installation           | Feuille récap 1 | Feuille présence |
| 11/10/2025 - 13h30      | 3, 4      | Esp. Hostunoise           | Stade Georges Lapassat | -               | -                |
| Samedi 08 novembre 2025 |           | Classique                 |                        |                 |                  |
| Date - Heure            | Équipe(s) | Organisateur              | Installation           | Feuille récap 1 | Feuille présence |
| 08/11/2025 - 13h30      | 3, 4      | Perseverante S. Romanaise | Non renseignée         | -               | -                |

Vous cliquez sur le crayon.

Et vous renseigner les équipes présentes vous donner l'ensemble des informations sur le déroulement du plateau

## **U11**

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr)

**Horaire de pratique :** Samedi 10h00.

Les calendriers U11 sont en ligne pour l'ensemble des niveaux de pratique AVENIR, PROMOTION, ESPOIRS et BOURGEONS.

Les nouvelles demandes d'engagement d'équipes ne permettront la pratique qu'à compter du 08/11/2025 afin de conserver la stabilité des organisations pour l'ensemble des clubs déjà engagés.



## U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55 (**joignable hors horaires de bureau**)  
Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### Festival PITCH U13 :

Tirage des coupes diffusé dans les documents sur le site du District pour le samedi 18/10/2025 à 13h30.

### Coupe Charles André :

Tirage des coupes diffusé dans les documents sur le site du District pour le samedi 18/10/2025 à 13h30.

Suite au forfait général de l'équipe FA Le Teil Melas 1 en brassage, merci de prendre note de la modification de la poule 31 comme suit :

| POULE 31                          |
|-----------------------------------|
| As Berg Helvie 3                  |
| Av.S. Sud Ardeche F. 5            |
| <b>F. A. Le Teil Melas 1 (FG)</b> |
| Fc Montelimar 3                   |

Les équipes n'ayant pas été qualifiées lors du tour 1 de la coupe Pitch sont automatiquement reversées dans la coupe Charles André avec les équipes 3,4,5,6... du championnat U13. Les nouveaux engagements ont été pris en compte.

### **1<sup>ère</sup> Phase D1 & D2 (Excellence) :**

Samedi 04/10/2025 : journée de report – 1 match joué : 100% de retour FMI.

### **Phase de brassage (Promotion d'Excellence et 1<sup>ère</sup> Division) :**

Phase de brassage 3<sup>ème</sup> journée du **samedi 04/10/2025** pour les deux niveaux.

FORFAIT : Forfait Général suite à 3 forfaits pour l'équipe FA Le Teil Melas 1 en Promotion Excellence.

### FEUILLES DE MATCH MANQUANTES (mail envoyé aux clubs) :

- En Promotion Excellence : **ST DONAT – ST BARTHELEMY DE VALS – FC RAMBERTOIS – VALENCE OL – CHABEUIL FC – BOURG ST ANDEOL – FC SAUZET**
- En 1<sup>ère</sup> Division : **FC RAMBERTOIS – SALAISE RHODIA – PEYRINS – VERNOUX (x2) – OCA – FC SAUZET – US VALLEE DU JABRON**

Merci de nous les retourner rapidement à [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Les poules de brassage sont accessibles sur le site du district dans la rubrique Documents → Documents Compétitions → Jeunes : U13 Promotion d'Excellence.pdf et U13 1<sup>ère</sup> Division.pdf.





La 1<sup>ère</sup> équipe nommée organise le plateau. Si le club recevant souhaite effectuer un changement d'horaire, il doit prévenir les autres clubs et doit obtenir l'accord de tous. Sinon, le plateau reste à l'heure officielle 13H30 à ce jour.

La feuille de match de brassage est à télécharger sur le site du district dans la rubrique Documents → Documents Compétitions → Jeunes : U13 Brassage Feuille de Match.pdf  
**et à nous retourner avant le lundi midi par mail à [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr) avec en objet du mail Brassage U13 « Niveau joué » - Poule X.**

**En cas de non-réception de la feuille de match dans les délais, le club sera amendé.**

## U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique :** Dimanche 10h00.

### **Coupe JP QUINTIN :**

Le tirage du 1<sup>er</sup> Tour est en ligne. Les rencontres sont programmées le 19/10/2025.

### **Coupe Gilbert PESTRE :**

Le tirage du 1<sup>er</sup> Tour est en ligne. Les rencontres sont programmées le 19/10/2025.

### **U15 Brassage :**

**Poule D – Rencontre du 21/09/2025 :**

Ent FCC SASA USSM – RCF 4 reportée au 11/11/2025.

**Poule D – Rencontres du 04/10/2025 :**

Ent FC MUZOLAI 2/FCCSB – Ent ASD/FCCBG USP 3 reportée au 08/10/25.

AS CORNAS – RCF reportée au 25/10/25.

**Poule F – Rencontres du 21/09/2025 :**

US MONTMEYRAN – AS VEORE MONTISON reportée au 26/10/2025.

## U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaire de pratique :** Samedi 15h00.

**RAPPEL :** Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.





**Coupe GAMBARDELLA** : Félicitations à nos 3 équipes encore en lice, à l'issue du 3-ème tour, FC MUZOLAI, GFHT et US MONTELIMAR.  
Prochain tour le 18/10/2025.

**Coupe VIVIER BOUDRIER** : Le tirage du premier tour, programmé le 18 octobre, est en ligne.

**U17 D1 :**

**Rencontres du 27/09/2025 :**

OL CTRE ARDECHE / US MOURSOISE est reportée au 11/11/2025,  
FC MUZOLAI / Av SUD ARDECHE F 2 est reportée au 11/11/2025,  
US DAVEZIEUX VIDAL 2 / CHAVANAY est reportée au 11/11/2025.

**U17 D2 :**

**Poule A - Rencontres du 27/09/2025 :**

GFHT / AS VAL D'AY est reportée au 11/11/2025,  
AS ST MARCELLOISE / Ent BOULIEU BOURG ARG est reportée au 11/11/2025.

**Poule B - Rencontres du 27/09/2025 :**

OL CTRE ARDECHE 2 / ASF PIERRELATTE est reportée au 11/11/2025,  
US MONTELIMAR / Ent ACE ECA est reportée au 11/11/2025.

**U17D2 Poule B**: Suite à une erreur technique de l'application de gestion de la compétition, certaines équipes peuvent apparaître en **FORFAIT GENERAL**. Nous confirmons qu'il n'y a aucun **FORFAIT GENERAL** dans cette Poule.

**U17 Brassage :**

**Poule D - Rencontres du 20/09/2025 :**

US ST JUST ST MARCEL / FC BEAUME BOUCHET MONT est reportée au 11/11/2025.

**Poule G- Rencontre du 20/09/2025 :**

Ent VALLON RUOMS / JS LIVRON 2 est reportée au 11/11/2025.

**FORFAIT** : Journée 3 : OL SALAISE RHODIE 2 (Poule B).

## U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaire de pratique** : Samedi 15h00.

**RAPPEL** : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.





### Informations U20D1 :

Les clubs sont priés de prendre en compte l'information ci-dessous :

Entente US DAVEZIEUX – ES BOULIEU, Entente US MONTELIER -FC CHABEUIL, Entente AS BERG HELVIE - OL RUOMS :

**Toutes les rencontres de ces équipes seront désormais rétablies dans l'application pour la gestion des compétitions. Les FMI sont applicables pour toutes les rencontres de ces ententes.**

### U20D1 :

La journée 02 initialement programmée le 27/09/25 est reportée au 11/11/25 du fait du 3-ème tour de la Coupe Gambardella. Toutes les rencontres sont impactées.

### U20 D2 :

Poule A - Rencontre du 27/09/2025 :

FC VALLON / OL CENTRE ARDECHE est reportée au 11/11/2025.

Poule B - Rencontre du 27/09/2025 :

ES VALENCE 26 / FC DU CHATELET est reportée au 11/11/2025.

US VAL D'AY / FC BOURG LES VALENCE est reportée au 11/11/2025.